

4 - 3 1 4 - 1 0 9 Département de Meurthe-et-Moselle Commune de LEXY	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF Séance du 29 avril 2026 Tenue à 20 Heures	Nombre de conseillers en exercice : 27 Nombre de conseillers présents : 22 Nombre de suffrages exprimés : POUR : 24 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
---	--	--

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Christian SIBELLA, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Mme Marie-Pierre GRANDMOUGIN, Maire, a décidé de :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	318 061,96		132 162,19		318 061,96	132 162,19
Opérations de l'exercice	3 462 776,04	3 534 646,58	4 255 711,40	4 461 692,39	7 718 487,44	7 996 338,97
TOTAUX	3 780 838,00	3 534 646,58	4 255 711,40	4 593 854,58	8 036 549,40	8 128 501,16
Résultats de clôture		-246 191,42		338 143,18		91 951,76
Restes à réaliser	378 000,00	573 000,00			378 000,00	573 000,00
TOTAUX CUMULES	4 158 838,00	4 107 646,58	4 255 711,40	4 593 854,58	8 414 549,40	8 701 501,16
RESULTATS DEFINITIFS						286 951,76

Mme Marie-Pierre GRANDMOUGIN, Maire, se retire et le Conseil Municipal procède au vote.
 Le Conseil Municipal,
 à l'unanimité.

ONSTATE les démentis de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
 ECONNATT la sincérité des restes à réaliser
 ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Adopté et délibéré en séance le jour, mois et an susdits

Le Maire

Pour expédition conforme
 Le Maire.



Grandmougin